

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Education corporelle (Partie II) |
| Section(s) | - (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Alexis DEWEZ | 35 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|---|---------------|----------------------|
| Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) | 35h | |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|--|
| Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| Cours théoriques et pratiques de l'UE "Education corporelle- partie 1" |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie |

| Objectifs de développement durable |
|---|
| <p>Bonne santé et bien être Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des |



accidents de la route.

Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Didactique de la psychomotricité : Au terme de cette deuxième partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les fondements de la psychomotricité (théorie et pratique) afin de concevoir et mettre en place des séquences didactiques adaptées à l'enfant (Mise en train et retour au calme).

Anatomie - partie 2 : Au terme de cette deuxième partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les concepts théoriques anatomiques, physiologiques et pathologiques des systèmes cardio-vasculaires, respiratoires et digestifs spécifiques à l'enfant afin de concevoir des activités adaptées de découverte du corps humain en maternelle.

Éducation à la santé - partie 2 : Au terme de cette deuxième partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les concepts théoriques inhérents à l'éducation à la santé et en présenter collectivement une synthèse. Il sera également capable de concevoir et mettre en place une activité pédagogique ludique liée à l'éducation à la santé adaptée à l'enfant.

Contenu de l'AA Éducation corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)

Anatomie - Partie 2 : Intégrer des notions théoriques relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la pathologie humaine spécifiques à l'enfant :

- Système cardio-vasculaire
- Système respiratoire
- Système digestif
- Exemples d'activités de découverte du corps humain en maternelle.

Didactique de la psychomotricité : Maîtriser la didactique liée à la psychomotricité afin de concevoir et encadrer des séquences didactiques (mise en train et retour au calme) au service du développement psychomoteur de l'enfant.

- Porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur ses propres pratiques et à les ajuster.
- Assimiler les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité :
- Introduction aux ateliers
- Introduction aux parcours
- Introduction aux dominantes éducatives

Éducation à la santé - Partie 2 :

- Mobiliser les concepts théoriques inhérents à l'éducation à la santé pour concevoir une activité pédagogique ludique adaptée à l'enfant.
- Développer la capacité de synthèse des articles et en déceler les points importants.
- Découvrir les codes propres à la remise d'un travail écrit (page de garde, table des matières, bibliographie, titres et sous-titres, etc.).
- « Développer les aptitudes collaboratives, communicationnelles, spécifiques à la résolution de problème. » (Raucent et al., 2017)

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Pratique corporelle

Supports

Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : copies des présentations, syllabus, notes de cours, Vidéos et diapos disponibles sur TEAMS

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)

- De Lièvre, B., & Staes, L. (2000). La psychomotricité au service de l'enfant: notions et applications pédagogiques. De Boeck.
- Francotte, M. (1999). Eduquer par le mouvement: pour une éducation physique de 3 à 8 ans. De Boeck.
- Voir bibliographie dans le syllabus

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français |

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) :

Modalités d'évaluation et pondération

- Didactique de la psychomotricité :
 - Examen théorique à cours ouvert sur base de la théorie ET de la pratique /20
 - Evaluation pratique durant le Q2 /20
- Éducation à la santé - Partie 2 : Travaux de groupe /20
- Anatomie - Partie 2 : Examen théorique à cours fermé /20

Total /80 => /20

Attention :

- Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.
- Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

Année académique : **2024 - 2025**